

# Assemblée Générale 2011 du 1/10/11 - Association CISIC

## RAPPORT MORAL

Cette année encore, nous avons constaté aussi bien lors de nos permanences, réunions mais également à travers les nombreux appels téléphoniques et mails reçus au secrétariat de l'association, combien les personnes sourdes et leurs proches ont toujours besoin d'être aidés, soutenus lors de leur parcours vers l'implant cochléaire.

La notoriété de notre association dans le milieu des professionnels de l'implant cochléaire s'accroît, et de plus en plus d'équipes nous font confiance pour informer leurs patients candidats à l'implant ou déjà implantés :

- mises en place de nouvelles antennes régionales en collaboration avec les CHU de Clermont-Ferrand, Dijon, Lille, Limoges, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg et Tours. Une antenne est également mise en place à l'Île de La Réunion,
- accord pour la diffusion de notre livret « L'ambition d'entendre » au travers des principaux centres d'implantation,
- intervention remarquable et appréciée du CISIC lors d'un congrès européen à Rome.

Tout ceci nous conforte dans l'idée que nos actions sont reconnues et bien utiles et qu'il est important de poursuivre la tâche entreprise depuis déjà bientôt 10 ans. C'est pourquoi, je tiens à remercier très chaleureusement toute l'équipe associative qui s'investit au quotidien.

## I. Adhérents

Fin juin 2011, notre association regroupe plus de 1500 personnes implantées (enfants et adultes).

## II. Bureau

Un bureau entièrement bénévole, assure une permanence téléphonique, email et postale afin de répondre aux nombreuses questions de candidats à l'implant ou personnes implantées. Tél : 06 17 39 54 71 info@cisic.fr

Sur Paris, un bureau d'accueil permet de recevoir aussi bien les candidats à l'implant cochléaire qui peuvent découvrir des modèles d'implant cochléaire ainsi que de nombreuses brochures de présentation. Mais aussi les personnes déjà porteuses d'un implant cochléaire qui peuvent s'informer sur les aides techniques permettant d'améliorer le confort d'écoute dans diverses situations. 41, rue Henri Barbusse 75005 Paris RER Port-Royal ou Luxembourg

## III. Antennes régionales

En complément de l'information que nos correspondants vous diffusent au niveau régional, par mail, téléphone ou sur RDV, différentes manifestations sont organisées :

- Plusieurs conventions ont été signées cette année, afin d'officialiser la tenue de permanence dans les CHU.
- Des conférences ont été organisées avec la présence de stands des fabricants d'implant cochléaire.
- Des ateliers d'aides techniques conçus et animés entièrement par nos bénévoles, ont eu lieu avec en parallèle l'organisation d'un forum d'échange afin de permettre aux personnes présentes d'échanger sur leurs implants.

### Alsace :

- ateliers aide technique & fabricants au CHU Strasbourg en Mai 2011
- prochainement permanence au CHU de Strasbourg

### Aquitaine :

- participation à de nombreuses manifestations régionales au travers de son association Audition&Ecoute33
- prochainement permanences au CHU Bordeaux

### Auvergne :

- permanence au CHU de Clermont-Ferrand
- atelier fabricant & forum d'échange en octobre 2010

### Bourgogne :

- permanence au CHU Dijon

### Centre :

- permanence au CHU de Tours

### Franche Comté :

- accueil sur RDV

### Haute Normandie

- permanence au CHU de Rouen

### Paris & Ile de France :

- permanence au bureau de l'association à Paris au 41 rue Henri Barbusse
- permanence à l'Hôpital Beaujon, Clichy

- journée d'information à Paris, en octobre 2010

### Provence Alpes Côte d'Azur :

- prochainement permanence au CHU de Nice

### Languedoc Roussillon :

- permanence à l'Institut Saint-Pierre à Palavas

### Nord :

- prochainement permanence au CHU de Lille

### Pays de Loire (CHU Nantes) :

- permanence au CHU de Nantes

### Pays de Loire (CHU Angers) :

- conférence à Angers en mars 2011

- permanence au CERTA à Angers

### Poitou-Charentes :

- atelier d'aide technique en mai 2011

### Rhône-Alpes ( CHU Grenoble) :

- Conférence & ateliers fabricants à Grenoble en décembre 2010

- permanence au CHU de Grenoble

### Rhône-Alpes (CHU Lyon) :

- accueil sur RDV

### Rhône-Alpes (CHU Saint-Etienne) :

- permanence au CHU de Saint-Etienne

### La Réunion :

- Mise en place d'une antenne en collaboration avec le centre de réglage présent sur l'île.

## IV. Les actions ponctuelles

### A. Médias

En Mars 2011, dans le cadre de la journée nationale de l'audition, plusieurs bénévoles CISIC ont été sollicités par des journalistes pour des reportages télévisés diffusés sur BFM et France 24 mais également pour des articles parus dans Le Progrès et le magazine « Audios Infos ».

### B. Congrès Européen

A l'invitation du centre d'implantation de Rome et de leur association « La Chiocciolina », notre association a participé les 12 et 13 novembre 2011 à un congrès européen sur l'implant cochléaire. Ce congrès avait pour thème : « Les implants cochléaires en Europe : Echanges entre les associations et les centres d'implantations cochléaires. »

## V. Services internet

**Le site internet** <http://www.cisic.fr>

Notre site « cisic.fr » est actuellement consulté par plus de 800 visiteurs par jour. Il reste un élément très important de nos actions de communication. Et même si nous avons conscience, qu'il reste évidemment des améliorations à apporter, nous disposons aujourd'hui de façon pérenne d'une vitrine vers l'extérieur.

**Le Forum de discussion sur Internet** [http://fr.groups.yahoo.com/group/implants\\_cochleaires/](http://fr.groups.yahoo.com/group/implants_cochleaires/)

Plus de 500 personnes sont actuellement inscrites sur notre forum public de discussion sur l'implant cochléaire. Le forum reste un lieu d'échange très important sur l'implant cochléaire aussi bien pour répondre aux nombreuses questions des futurs implantés que pour répondre aux questions ponctuelles des personnes implantées.

**La lettre mail d'information**

Notre association diffuse environ une fois par mois par email aux 900 adhérents qui en ont fait la demande une lettre d'information résumant les dernières informations reçues sur l'implant cochléaire et les activités à venir de l'association.

## VI. Publications

**Le journal OUIE-DIRE** : constitué de 12 pages et tiré à plus de 1 500 exemplaires, il est expédié 2 fois par an à l'ensemble de nos adhérents. Il résume toutes les informations qui sont à notre disposition. Les articles sont le fruit d'un travail d'équipe pour lequel nous sollicitons nos adhérents mais aussi les fabricants d'implant cochléaire.



**Le livret CISIC « L'ambition d'entendre »** : finalisé cette année, il a été imprimé début 2011 en 1 000 exemplaires. Il a été mis à la disposition des centres d'implantations et de nos nouveaux adhérents. Il regroupe toutes les informations utiles aux personnes qui se renseignent sur l'implant cochléaire.

**Le dépliant CISIC** : un nouveau dépliant a été imprimé regroupant les informations de l'association mais également celle de l'assurance implant cochléaire.



## VII. Partenaires

Les adhérents CISIC bénéficient de 10 % de réduction sur tous les produits (piles et aides techniques) sur deux sites de vente en ligne. Les codes nécessaires pour obtenir cette réduction sont indiqués chaque mois dans la lettre email d'information, et également sur demande à [info@cisic.fr](mailto:info@cisic.fr) pour les adhérents qui ne s'y sont pas abonnés.

Audilo

[www.audilo.com](http://www.audilo.com)

8, Passage des 2 Soeurs Paris, 75009

Tél 01 40 82 90 78

Centre Audition

[www.centre-audition.com](http://www.centre-audition.com)

Tél 04 66 21 34 11

## VIII. Contrats d'assurance groupe Implant Cochléaire

A ce jour, plus de 1 200 adhérents CISIC ont souscrit à l'une des 4 options d'assurance groupe proposées :

- Option 1 (192 EUR/an) : assurance de l'appareillage externe de l'implant cochléaire uniquement (implantation unilatérale, un seul coté implanté)
- Option 2 (240 EUR/an) : assurance appareillage externe + implant interne (implantation unilatérale, un seul coté implanté)
- Option 3 (348 EUR/an) : assurance de l'appareillage externe des deux implants cochléaires uniquement (implantation bilatérale, deux cotés implantés)
- Option 4 (396 EUR/an) : assurance appareillage externe + implant interne (implantation bilatérale, deux cotés implantés)

L'échéance annuelle du contrat est au 1<sup>er</sup> octobre, mais la prime annuelle est payée en 2 fois (1<sup>er</sup> octobre et 1<sup>er</sup> avril).

Le recouvrement des primes d'assurance est assuré directement par le cabinet de Mr Maixant à Pau qui gère notre contrat.

Au 1<sup>er</sup> octobre 2011, les primes des 4 options augmentent de 12 euros du fait d'un nombre de sinistre (perte, vol, accident) de plus en plus important.